



CONSEIL DE QUARTIER no 5 SECTEUR VASSAN

COMPTE RENDU de la rencontre tenue le 5 février 2020 à 19 h,
à la salle communautaire de St-Edmond

Présences :

M. Léandre Gervais, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier
Mme Nicole Guilbert, conseillère de quartier
M. Gaétan Gignac, conseiller de quartier
M. Daniel St-Arnaud, conseiller de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire du conseil de quartier

Absences :

Mme Nicole Binet, conseillère de quartier
Mme Geneviève Larche, conseillère de quartier
M. Yvon Richard, conseiller de quartier

Assistance : 3

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue aux citoyens présents et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h. Le président amorce la rencontre en offrant une minute de silence dédiée à la mère de M. Daniel St-Arnaud ainsi qu'à M. Daniel Gagné.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 5 février 2020

Le président fait la lecture de l'ordre du jour de la séance. Il est proposé par Mme Nicole Guilbert, appuyée de M. Gaétan Gignac, d'adopter l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui tout en laissant le point *Varia* ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2020-02-01

3- Lecture, suivis et adoption du compte rendu de la rencontre du 24 septembre 2019

Une lecture silencieuse du procès-verbal est effectuée. Il est ensuite proposé par Mme Nicole Guilbert, appuyée de M. Gaétan Gignac, d'adopter le compte rendu de la dernière rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2020-02-02

4- Suivis

- **Ponceaux 22 et 23** : M. St-Arnaud demande s'il est possible d'avoir une copie de l'étude hydrique globale du ministère qui a été réalisée au printemps 2019. Le président fera des vérifications à ce sujet. Il demande également si la problématique fait partie des sujets à être discutés ou le sera lors d'une prochaine rencontre entre la Ville et le ministère des Transports;
- **Baisse de vitesse** : Un projet d'achat de cinémomètres supplémentaires est en cours pour avoir la possibilité d'en installer à plusieurs endroits à la fois;
- **Révision des conseils de quartier** : Un avis sera bientôt déposé par le comité de développement social;
- **Belvédère du Pont Champagne** : Des vérifications devront être faites concernant une parcelle d'un terrain privé. Une prochaine rencontre aura lieu avec Messieurs Ian Bélanger et Simon Lampron pour discuter du projet qui sera possiblement modifié pour respecter certaines règles

d'urbanisme, entre autres, une construction qui doit être amovible pour permettre un déplacement rapide si une inondation survenait;

- **Coupe de bois illégale** : Finalement, le dossier est maintenant entre les mains de la Ville. Un montant entre 2 500 \$ et 5 000 \$ de coupe illégale est évalué. Il n'inclut cependant pas le bois abîmé par la machinerie;
- **Centre communautaire** : La commandite annuelle de 3 000 \$ a été accordée. Le montant sera divisé de façon égale entre Vassan et St-Edmond et indiqué dans le point no. 5 du présent procès-verbal. M. Douglas Simpson en profite pour demander si le changement des lumières extérieures du centre communautaire de St-Edmond peut être considéré dans ce montant. Le président lui suggère de remplir une demande au programme de soutien pour les projets structurants auprès de la MRC de La Vallée-de-l'Or concernant l'entretien général du bâtiment;
- **Parc Arc-en-ciel** : Une rencontre entre Mme Nicole Guilbert et M. Ian Bélanger aura lieu prochainement. Elle aura comme sujet de trouver une solution pour pallier la vitesse excessive et la coupe de certains arbres pour augmenter la visibilité du parc et la présence d'enfants.

5- Budget 2020 et plan triennal d'immobilisation

Le président donne de l'information concernant le budget 2020. Voici les travaux du plan triennal d'immobilisations qui seront faits dans le quartier :

- Puits de Vassan : 100 000 \$ est prévu en 2022 pour terminer les études. Il en coûtera par la suite 1 500 000 \$ pour creuser le puits et connecter les résidents du village;
- Chemin de la Plage : 130 000 \$;
- Rue Groleau : 55 000 \$;
- Bistro de Vassan : 21 000 \$ pour rénovations diverses.

En ce qui concerne le montant des dons et commandites de 3 000 \$, il sera réparti de la façon suivante :

- St-Edmond : 1 250 \$ avec un montant réservé pour :
 - Cercle des Fermières : 250 \$;
- Vassan : 1 250 \$ avec un montant réservé pour :
 - Cercle des Fermières : 250 \$;

Si, à la fin de l'année courante, un montant demeure inutilisé, il sera transféré à l'autre. Il est proposé par Mme Nicole Guilbert, appuyée de M. Gaétan Gignac, d'accepter la répartition de la commandite de 3 000 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2020-02-03

- Festival Harricana : la demande de commandites de 5 000 \$ a été acceptée. Cependant, le festival demande la possibilité d'ajouter un montant supplémentaire de 1 500 \$ pour couvrir les frais reliés à la réserve d'eau (1 000 \$) ainsi qu'à l'entretien du parc se situant derrière le Bistro (500 \$) à la suite du souper-bénéfice. Une demande supplémentaire sera envoyée.

Enfin, plusieurs questionnements et inquiétudes sont soulevés en rapport à la dette globale de la Ville et les futures augmentations.

6- Varia

- **Collecte sélective** : Des citoyens ont remarqué une problématique avec un camion lors de la dernière collecte. Le couvert de la boîte arrière ne fermait pas complètement ce qui a occasionné une perte de déchets dans le chemin. Le président fera des vérifications auprès de la MRC de La Vallée-de-l'Or;
- **Activités à venir** :
 - *Centre communautaire de St-Edmond*: Souper communautaire le 15 février. Pour l'occasion, un groupe musical sera présent pour animer la soirée;
 - *Cerle des Fermières*: Souper le 14 mars avec chansonnier invité;
 - *Festival Harricana*: Une soirée-bénéfice aura lieu le 22 février avec l'école de danse Isabelle Fournier. Les montants amassés seront remis à une famille dans le besoin;
 - *Festival Harricana*: Un derby aura lieu le 29 février à 13 h 30;
 - *Cabane à sucre du Bistro*: 1^{er} mars;
 - *Festival Harricana*: Souper-bénéfice, pour amasser des fonds pour la tenue du festival, le 18 avril
 - Clinique de barils : 9 mai;
- **Réduction de la vitesse, intersection de la rue Curé-Brien** : Des citoyens s'interrogent sur la possibilité d'installer un dos d'âne pour permettre l'arrêt obligatoire complet des voitures pour ainsi réduire la vitesse et augmenter la sécurité;
- **Sensibilisation au transport scolaire** : Du 3 au 14 février 2020, la Sûreté du Québec sera en campagne de sensibilisation sur la présence des autobus scolaires ainsi que des écoliers près des traverses piétonnières;
- **Demandes auprès du ministère des Transports** : Les citoyens demandent la possibilité de réduire la hauteur du banc de neige situé à l'intersection du chemin St-Edmond et de la route 111 pour la sécurité des automobilistes. De plus, plusieurs plaintes effectuées à la ligne 511 n'ont pas eu de retour. Le président souligne que, tout dépendant la nature de la demande ou de la plainte, qu'il est possible d'appeler la Sûreté du Québec pour leur en faire part;
- **Décès de M. Daniel Gagné** : Le conseil de quartier désire envoyer un message de sympathies à sa femme, Mme Nicole Binet, conseillère de quartier.

7- Affaires nouvelles et interventions du public

Aucune.

8- Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le 29 avril 2020, à 19 h, au Bistro de Vassan.

9- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Gaétan Gignac de lever la séance à 21 h 10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2020-02-04

MARIE-ÈVE GERVAIS
Secrétaire d'assemblée